



SECTEUR DU RÉGLEMENT: Nt3

STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m²

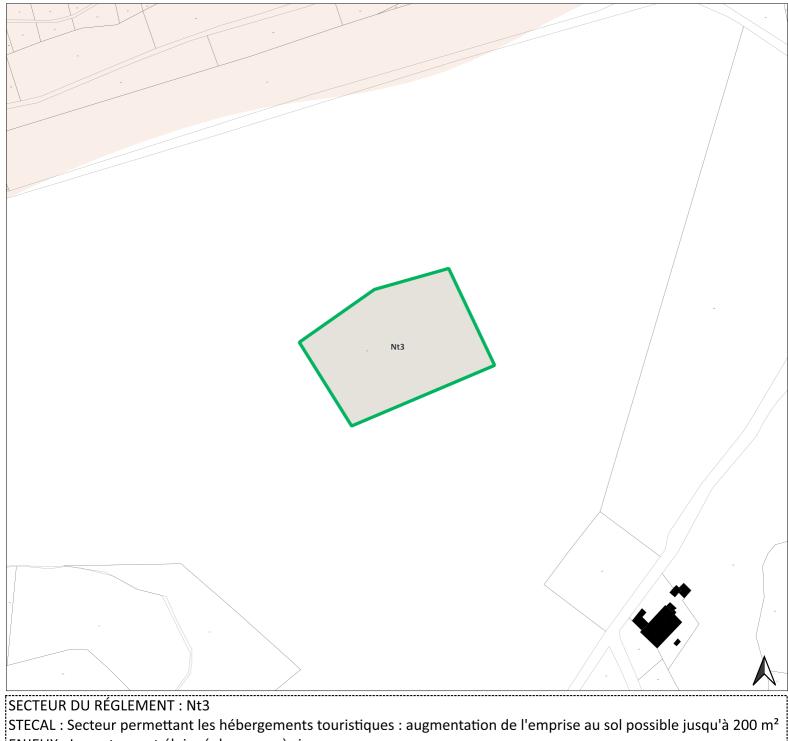
SURFACE (en ha): 0.75

PROJET : > Création

> Privé

> Création d'hébergement insolite, habitation légère et salle de formations





ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

CRUE CENTENALE

Niveaux d'aléa : Modéré ou fort

Niveaux d'aléa : Fort

Niveaux d'aléa : Très fort

PPRI DE LA MEURTHE

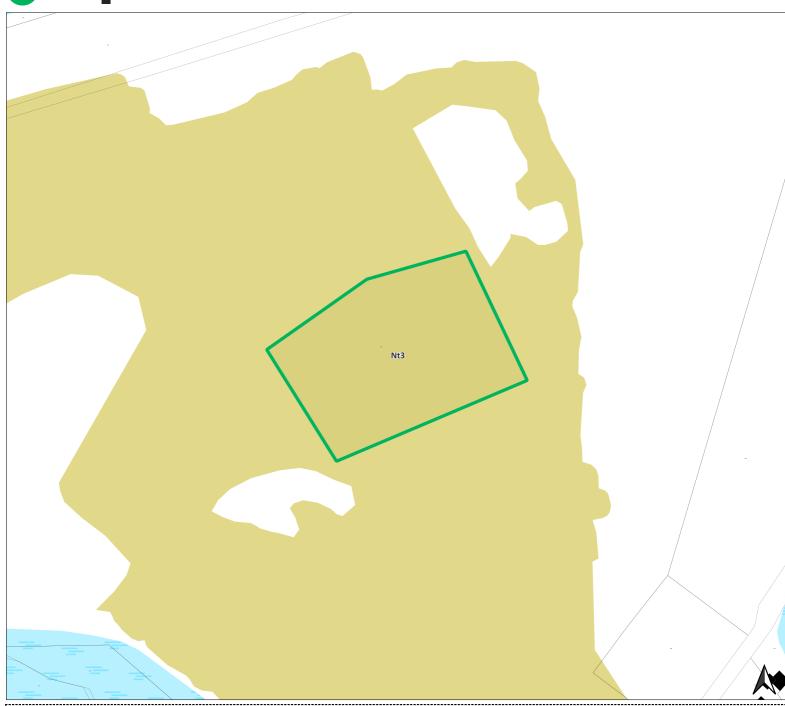
Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques

Zone rouge : zone d interdiction

ARGILES

Faible

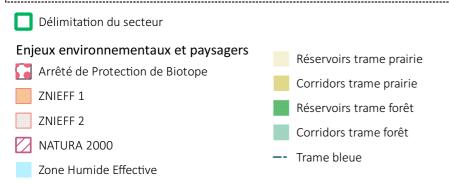
Moyen

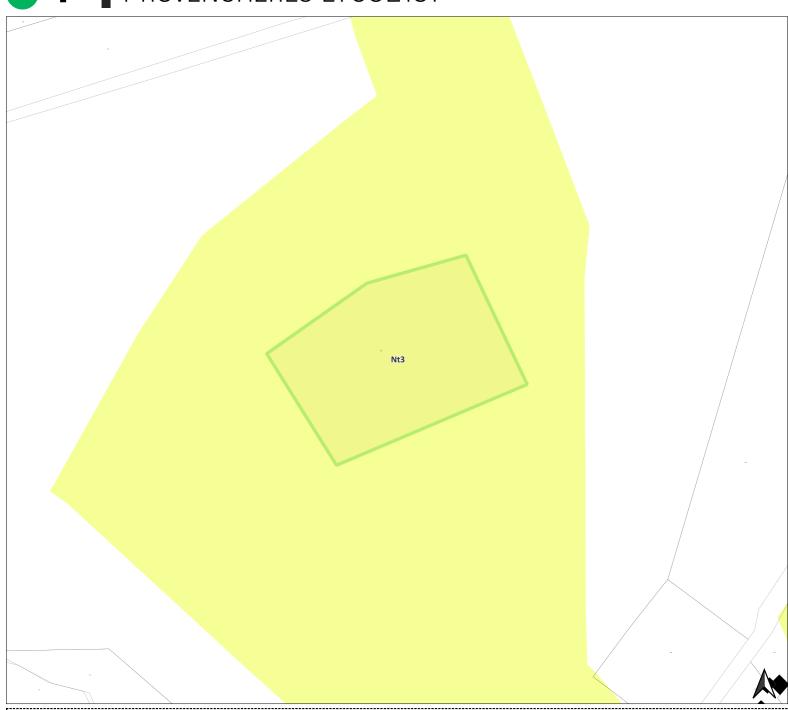


SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt3

Réserve nationale

STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m² ENJEUX : Le secteur est concerné par un corridor prairie. Seuls des aménagements à l'emprise limitée sont autorisés afin de conserver un milieu ouvert.





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt3

STECAL: Secteur permettant les hébergements touristiques: augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m² ENJEUX: Le secteur est concerné par un corridor prairie. Seuls des aménagements à l'emprise limitée sont autorisées afin de conserver un milieu ouvert. En revanche, aucun impact n'est attendu sur le milieu forestier.

